

[](https://mapa.aji-france.com/mapa/file/marche/100292/CCAP%20-%20Acquisition%20d%27%C3%A9quipement%20et%20de%20mat%C3%A9riel%20pour%20le%20lyc%C3%A9e%20L.%20Elfort.pdf" \l "page=2" \o "Page 2)

C.C.T.P - CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

**L’ordonnateur**

Jean-Christophe VELAIN

Cité scolaire

Alfred Kastler

Dossier suivi par :

Ghislin LUBRANIECKI

Tél : 03.29.80.32.54

Fax : 03.29.80.41.40

Mél : ce.0550072

@ac-nancy-metz.fr

1, rue de Münnerstadt

55700 STENAY

|  |
| --- |
| 1LOT: 1 Bras 6 axes |

**Acquisition d’équipement et de matériels pour la Section d’Enseignement Professionnel « Maintenance des Equipements Industriels »**

**SOMMAIRE**

1.GÉNÉRALITÉS:

1.1–Définition du lot.

1.1.1-Décomposition des lots.

1.2 –Période de livraison.

1.3 –Contenu des prix.

1.4 –Normes et règlements.

1.5 –Choix des coloris.

1.6 –Documentations techniques.

1.7-Planning de livraisons.

1.8-Tableau des Normes.

2. –DESCRIPTION DES OUVRAGES.

2.1 –Equipements à fournir.

**1.GÉNÉRALITÉS :**

**1.1.–DÉFINITION DU LOT**

La présente consultation a pour objet : Acquisition d’équipement et de matériels pour la Section d’Enseignement Professionnel « Maintenance des Equipements Industriels »

**1.1.1–DECOMPOSITION EN LOTS**

Le marché est composé de 1 lot :

-Lot 1 : 1 Bras 6 axes

Le fournisseur retenu aura à sa charge toutes les prestations nécessaires au parfait achèvement de la mission concernée.

Pour l’ensemble des mobiliers et équipements :

•La fourniture de la totalité des équipements objet du présent lot.

•L’emballage.

•Le transport

•La livraison sur site.

•Le dépotage.

•Le déballage des marchandises, le contrôle de conformité qualitatif et quantitatif en présence du représentant du maître d’ouvrage.

•La manutention vers les locaux où doivent être placés les matériels et équipements, selon liste et plan fournis.

•La mise en place dans les locaux.

•L’évacuation des encombrants vers une décharge

**1.2–PÉRIODE DE LIVRAISON**

Il est précisé que les matériels et équipements objet du présent contrat devront être livrés et mis en place dans les délais contractuels précisés dans l’offre du candidat.

**1.3–CONTENU DES PRIX**

Les prix des matériels et équipements devront être établis rendus sur site, et installés, pour les matériels qui le nécessitent.

Ils devront donc intégrer en particulier :

•L’octroi de mer inhérent en Guyane

•Les coûts de transports, métropole Guyane et de livraison sur site.

•Tous frais de transit nécessaires.

•Toutes sujétions.

**1.4–NORMES ET RÈGLEMENTS**

Les équipements objet des présents lots devront être conformes aux règles de l’art, décrets, arrêtés, et normes en vigueur. En conséquence, l’entrepreneur sera tenu de se conformer aux prescriptions contenues dans ces documents, et en particulier l’ensemble des normes AFNOR des normes CE et / ou applicables au produit.

Cette énumération, indicative et non limitative, n’exclut pas les textes ou règlements particuliers à des spécialités déterminées ou à des cas d’espèces.

Les documents, textes et règlements applicables au projet sont ceux en vigueur à la date de soumission.

**1.5–CHOIX DES COLORIS**

N.C.

**1.6–DOCUMENTATIONS TECHNIQUES**

Les documentations commerciale et technique détaillée, en Français, de tous les matériels et équipements proposés devra être impérativement jointe à la proposition. Celle-ci devra préciser les caractéristiques, compositions et performances des équipements, ainsi que tous renseignements utiles.

En cas d’absence de ces renseignements suffisamment tôt, le fournisseur ne pourra se prévaloir de suppléments d’immobilisation de son personnel d’installation dans l’attente des alimentations nécessaires, pour réclamer des augmentations de prix par rapport à sa proposition.

**1.7-PLANNING DE LIVRAISON**

N.C.

**1.8-TABLEAU DES NORMES**

N.C

**2-DESCRIPTION DES OUVRAGES**

**2.1.-ÉQUIPEMENTS À FOURNIR**

|  |  |
| --- | --- |
| **Charge maximum** | 4 kg |
| **Rayon maximum** | 550 mm |
| **Amplitude de mouvement** | Axe 1 : 340°  Axe 2 : 230°  Axe 3 : 397°  Axe 4 : 380°  Axe 5 : 240°  Axe 6 : 720° |
| **Répétabilité** | 0.02 mm |
| **Contrôleur** | Contrôleur pour les robots compact et empilable |
| **Électrovannes** | 2 électrovannes 5/2 intégrées dans le bras du robot |
| **Ethernet** | 2 interfaces 100BaseTX |
| **CPU** | 20 entrées/8 sorties sur Main CPU 5CRMA58)  8 entrées/16 sorties sur Main CPU 5CRMA59) |
| **Liaison** | Série RS232 |
| **Boitier apprentissage** | 1 boitier d’apprentissage portable couleur tactile |
| **Sauvegarde** | Sur carte SD RAM |
| **Programmation** | TPE Fanuc |
|  | Prise en main, déballage, mise en service, essai. |

Le bras 6 axes doit être capable de récupérer les éléments de la fardeleuse dont le lycée est déjà équipé afin de les palettiser au sein d’une ligne de production.

Il est souhaitable que le candidat vienne constater cette installation sur place avant de déposer son offre. Il devra certifier la compatibilité de l’équipement proposé avec la fardeleuse TSX37 de SCHNEIDER ELECTRIC **sous peine de nullité du contrat**.

La documentation technique de la fardeleuse TSX37 peut néanmoins vous être adressée par courrier électronique sur simple demande.

Le matériel devra être installé dans les règles de l’art, il devra correspondre aux normes actuelles et bénéficier de label et de normes.

Le matériel sera livré avec ses cahiers et notices d’utilisation, des prises en main sont à prévoir pour le matériel le nécessitant.

Accepté sans aucune modification

Par le fournisseur, le

(Signature + Cachet + Date avec paraphe de chaque page en bas à droite)